

PLAN DE GESTION ÉCOLOGIQUE

2014
-
2019

 **ERDF**
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les Jardins de Saint-Charles (51)

Refuge LPO du site ERDF de Reims



Le programme Refuges LPO est un agrément accordé par la LPO à un espace dont la gestion est respectueuse de la nature de proximité.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

La LPO et ERDF



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



ELECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Education et sensibilisation

Dans le cadre des actions relatives au respect de l'environnement mises en oeuvre par ERDF, une collaboration avec la LPO en faveur des oiseaux et de la faune en général a été mise en place dans le cadre d'une convention signée en 2012.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2013 et 2014 des diagnostics environnementaux sur des postes sources afin de maintenir ou améliorer la biodiversité sur l'emprise de ces sites. En parallèle, le site ERDF de Reims a souhaité s'engager dans la démarche des Refuges LPO.

Sommaire

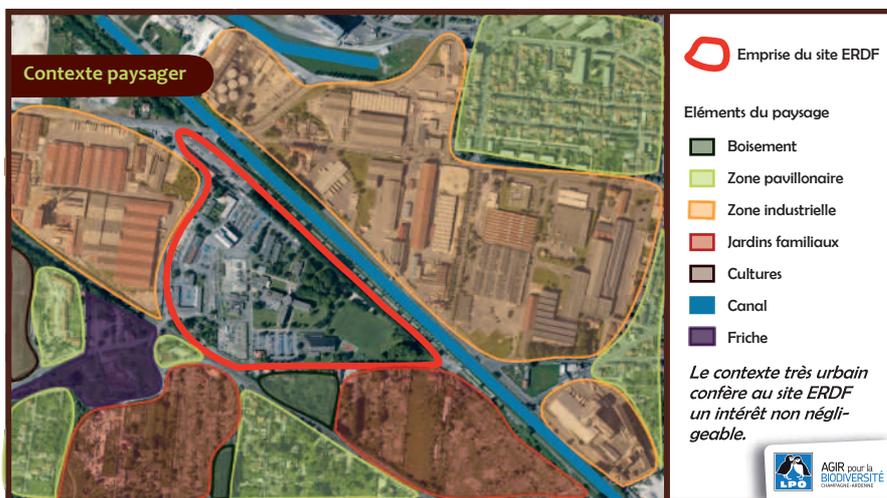
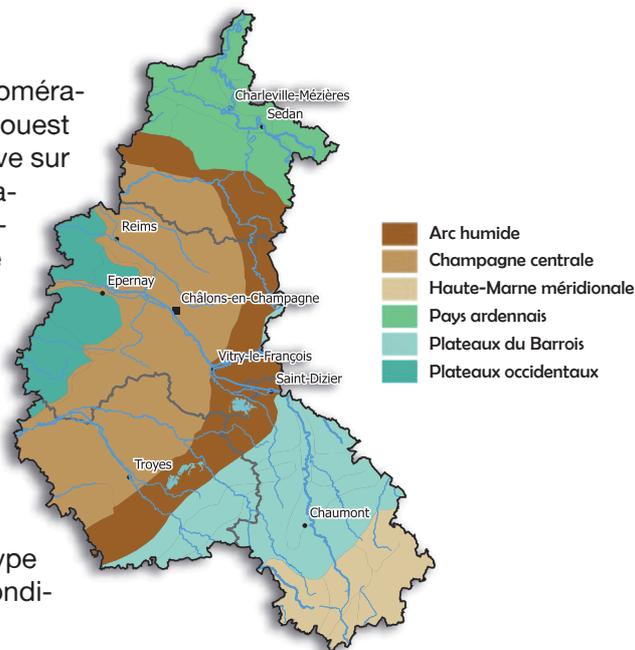
Le site	2
1. Localisation et contexte écologique	2
2. Physionomie du site	3
Diagnostic de l'existant	4
1. Espèces observées	4
2. Eléments d'aménagement et de gestion existants	7
Gestion et aménagements proposés	8
1. Mise en place de zones en fauche tardive	9
2. Limiter l'embroussaillage	10
3. Mise en place d'une fauche annuelle	10
4. Suppression des traitements chimiques	11
5. Laisser une lisière se développer	11
6. Grattage bisannuel de l'ancien terrain de pétanque	12
7. Matérialiser les vitres dangereuses	12
8. Installation de nichoirs à insectes	13
9. Installation de nichoirs à oiseaux	14
10. Pose de panneaux d'informations	15
11. Plantation d'arbres fruitiers	16
12. Plantation de massifs fleuris	17
13. Installation d'abris à hérissons	18
Choix des actions	20



Le site

1. Localisation et contexte écologique

Situé au sein de l'agglomération rémoise au nord-ouest de la Marne, le site se trouve sur la vaste plaine de Champagne Crayeuse. Les alentours du site se caractérisent par un environnement fortement urbain, marqué par la présence de zones industrielles. Le canal qui longe le site à l'est permet de diversifier les habitats. Le sol est calcaire, la végétation est donc de type calcicole, adaptée à ces conditions.



2. Physionomie du site

L'emprise du site ERDF de Reims est de taille importante : 10,6 ha. Une partie est occupée par des éléments électriques. La partie sur laquelle le refuge peut apporter des améliorations concernant la biodiversité est d'environ 5,2 ha.



Installations électriques et parkings : Ces secteurs sont très peu favorables à la biodiversité. L'ensemble de la zone ouest du site a ainsi été exclu du suivi.



Boisement : un secteur avec de grands arbres est présent. La pelouse est tondue.



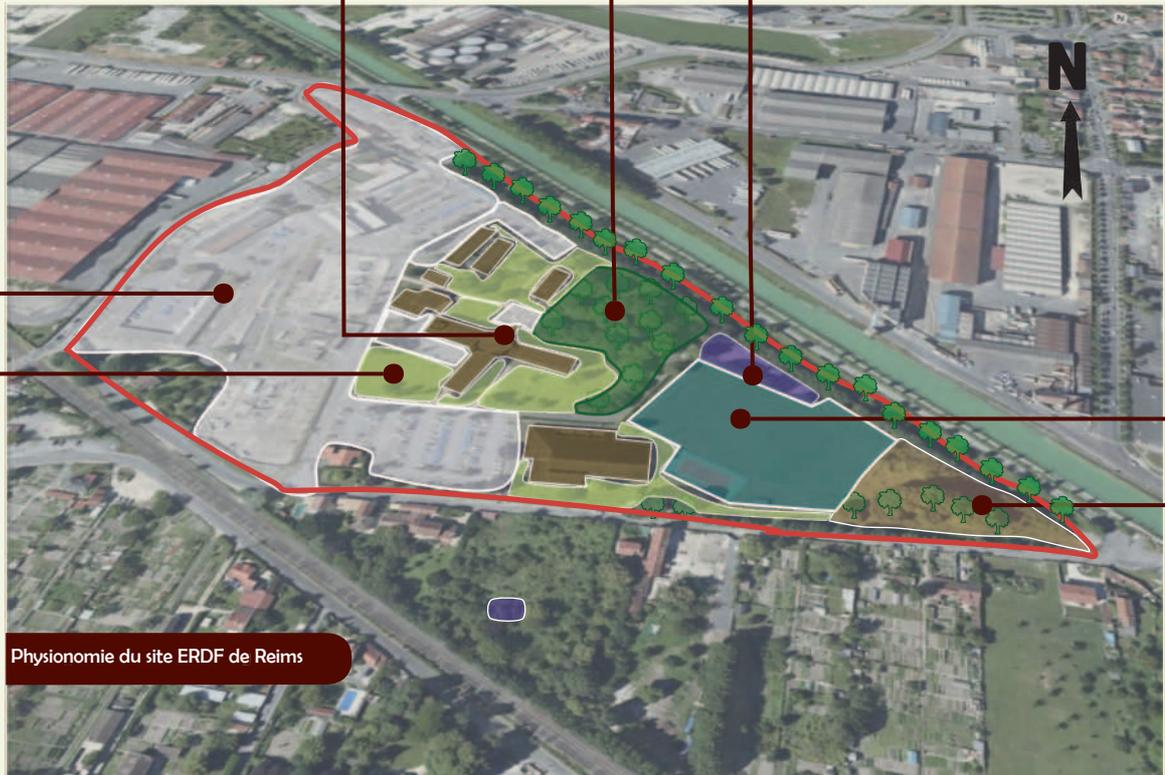
Ancien terrain de pétanque : A l'abandon, le sol est de nature différente puisqu'en sable, ce qui permet de diversifier les milieux au sein du site.



Bâtiments : Nombreux sur le site, les bâtiments sont de différents types. La plupart d'entre eux sont peu attractifs pour la faune actuellement.



Terrain de foot et de tennis : Compte tenu de leur utilisation très spécifique, cet espace est peu favorable à la biodiversité. La pelouse tondu attire tout même quelques espèces d'oiseaux comme le Merle noir, l'Etourneau sansonnet et la Bergeronnette grise. Un couple de Mésange bleue a niché dans un des poteaux du terrain de foot.



Physionomie du site ERDF de Reims

Légende

- Emprise du site ERDF
- Pelouses
- Friche
- Installations électriques et parkings
- Couvert arboré
- Bâtiments
- Terrain de foot et de tennis
- Ancien terrain de pétanque

Pelouses : Les espaces tondu régulièrement occupent une grande surface tout autour des bâtiments. La biodiversité est faible et l'on retrouve les mêmes espèces qu'au niveau du terrain de foot.



Friche : Espace le plus sauvage du site. Certain secteur sont encore assez ouverts et présentent des mégaphorbiaies denses ou des pelouses ouvertes. Le reste est très arbustif à arboré.



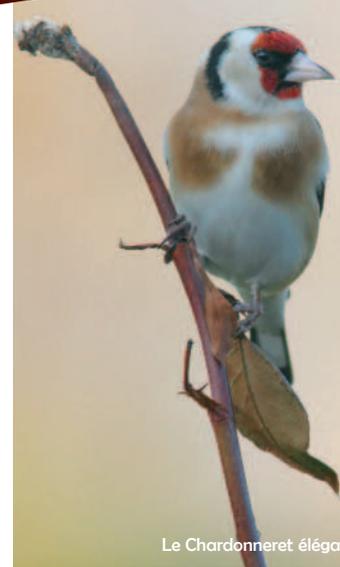
Diagnostic de l'existant

1. Espèces observées

1.1 Oiseaux nicheurs

De taille assez importante, le site offre différents habitats intéressants pour les oiseaux. Une trentaine d'espèces ont été observées. Des espèces sont liées aux bâtiments comme le Rougequeue noir ou le Moineau domestique. Les espèces en milieux urbains comme la Bergeronnette grise et le Serin cini sont également présents. Les pelouses arbo-

rées sont le territoire privilégié du Gobe-mouche gris, bien présent sur le parc. L'existence de grands arbres permet la présence du Pic épeiche et du Grosbec-cassenoyaux. Le secteur enrichi au sud du site attire des espèces comme les Fauvettes à tête noire et des jardins, l'Hypolaïs polyglotte ou bien encore la Linotte mélodieuse.



Le Chardonneret élégant

Nom espèce	Nom latin	Nicheur certain ou probable	Exploite le site (alimentation)
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Orange	Zone enherbée, Couvert arboré, Orange
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>	Blue arrow	Couvert arboré, Blue arrow
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Couvert arboré	Couvert arboré, Orange
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Blue arrow, Couvert arboré	Blue arrow, Couvert arboré
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		Couvert arboré, Zone enherbée, Orange
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Couvert arboré	Couvert arboré
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		Couvert arboré, Zone enherbée, Orange
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>		Couvert arboré, Zone enherbée, Orange
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Couvert arboré	Blue arrow, Couvert arboré, Zone enherbée
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Couvert arboré	Blue arrow, Couvert arboré, Zone enherbée
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Couvert arboré	Couvert arboré
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Couvert arboré	Couvert arboré
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Blue arrow	Blue arrow, Zone enherbée
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré, Zone enherbée
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Orange	Orange
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré, Orange
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Orange	Orange
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Couvert arboré	Couvert arboré, Zone enherbée
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré, Zone enherbée
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Blue arrow	Blue arrow, Zone enherbée
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Couvert arboré, Blue arrow	Blue arrow, Couvert arboré, Zone enherbée
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Blue arrow	Blue arrow, Zone enherbée
Grosbec cassenois	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Couvert arboré	Couvert arboré
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Couvert arboré, Orange	Zone enherbée, Orange
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Orange	Zone enherbée, Orange
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Couvert arboré, Orange	Couvert arboré
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Couvert arboré	Couvert arboré, Zone enherbée, Orange

- Zone enherbée
- Couvert arboré
- Couvert broussailleux
- Bâti

En rouge : espèce au statut défavorable (inscrit sur la liste rouge de Champagne-Ardenne et/ou de France)

.....

Espèces d'oiseaux détectées au sein du site ERDF de Reims Saint-Charles, classées en fonction de leur milieu de nidification et d'exploitation pour l'alimentation

QUELQUES ESPÈCES PRÉSENTES



Le Gobemouche gris

Plusieurs individus ont été observés au niveau de la pelouse arborée devant le bâtiment principal. Ce passereau insectivore chasse les insectes à partir de poste d'affût. Compte tenu de la surface du site, plusieurs couples peuvent donc nicher. C'est une espèce intéressante qui peut être l'espèce phare du refuge. Il est présent dans notre région entre avril et septembre.



Le Serin cini

Le Serin cini est un passereau qui s'est très bien adapté au milieu urbain. Il aime les parcs alternant milieu plus ou moins ouvert, présentant des arbres et quelques bâtiments. Le site ERDF de Reims lui convient donc parfaitement.



L'Hypolaïs polyglotte

Ce passereau migrateur est présent sur le site uniquement au niveau de la zone enfrichée et buissonnante du site. Ce n'est pas étonnant puisque ce milieu est typiquement celui que l'espèce recherche. Un seul couple semble être présent, mais la surface actuelle de ce secteur peut potentiellement accueillir au moins un autre couple.



La Bergeronnette grise

Cette espèce se rencontre dans de nombreux types d'habitats. Les milieux ouverts de pelouses lui sont favorables pour trouver sa nourriture. Elle niche souvent sur les bâtiments dans des cavités diverses. Le terrain de foot du site lui sert de site de chasse.

1.2 Insectes

Très peu d'espèces ont été notées. Seules les papillons ont fait l'objet d'une véritable attention. Trois espèces ont pu être notées : le Vulcain, la Piéride du navet et plus étonnant pour le secteur le Demi-deuil. Toutes trois sont des espèces communes, le Demi-deuil se rencontre rarement dans un environnement si urbain. Ces insectes ont été notés lors de transect qui permettront de comparer, une

fois des mesures de gestion mises en place, l'évolution du nombre d'espèces mais aussi d'individus. A noter que le site ne semble que très peu d'orthoptères (grillons, sauterelles et criquets). Les habitats favorables y étant assez rares si ce n'est la friche au sud-est du site.

Les papillons de jour

Le Vulcain (*Vanessa atalanta*)

Cette espèce très commune se rencontre partout. Ces chenilles se nourrissent d'orties. On trouve cette plante au niveau de la friche présente sur le site. Sa reproduction est donc très probable sur le site. D'une manière générale, il manque de plantes à fleurs sur le site pour l'alimentation des adultes. Ces derniers sont visibles essentiellement entre mars et octobre.



La Piéride du navet (*Pieris napi*)

Il s'agit du papillon le plus commun de notre région. C'est une espèce que l'on trouve dans tous les types de milieux, urbanisés ou non. Pour sa reproduction, l'espèce recherche les plantes de la famille des Brassicacées. Sur le site, elle peut donc se reproduire sur les espèces sauvages présentes comme l'Alliaire officinale. L'espèce vole entre mars et septembre.

Le Demi-deuil (*Melanargia galathea*)

Cette espèce apprécie les milieux en herbe. Les adultes butinent souvent sur les centaurées. Les chenilles se nourrissent sur les Poacées anciennement appelées les Graminées. Cette espèce vole dans notre région entre juin et juillet.



Quelques exemples



○ La Roquette sauvage



○ La Bryone dioïque



○ Le Bec-de-grue commun



○ Le Géranium colombin



○ Le Léontodon hispide



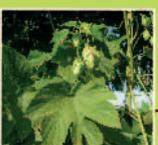
○ Le Géranium des Pyrénées



○ Le Lierre grimpant



○ La Grande Chélidoine



○ Le Houblon

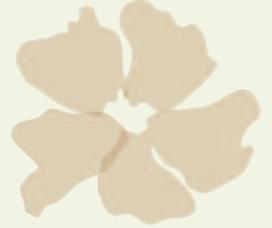


○ La Véronique de Perse

1.3 Flore



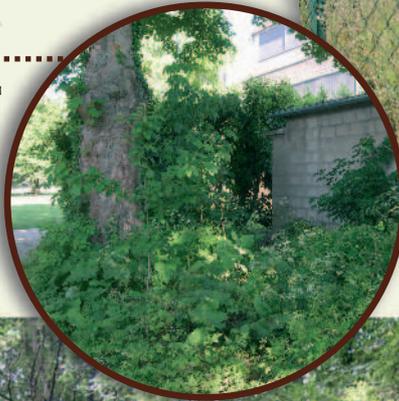
La flore a, tout comme les insectes, fait l'objet de transects dans différents milieux du site afin de comparer la diversité floristique, si des mesures de gestion écologique sont mises en place par la suite. Sur l'ensemble de ces transects, ce sont un minimum de 86 espèces qui ont été observées. La lisière boisée au sud du site abrite la plus grande diversité végétale tout comme, et c'est plus surprenant, un secteur de pelouse tondues ensoleillées.



Zone de friche à l'est du site avec absence de gestion.



Par endroit, la végétation s'exprime librement et offre quelques petits habitats diversifiés.



Réalisation par un naturaliste du transect n°2 « pelouse sous les arbres » où 13 espèces ont été notées.

2. Éléments d'aménagement et de gestion existants

Points forts



D'importantes surfaces peu utilisées

Le site couvre une grande surface dont une grande partie est constituée de pelouses tondues de façon classique. Ces espaces sont peu utilisés par les personnels ce qui laisse entrevoir des marges de manœuvre quant à la gestion de ceux-ci. L'implantation dans un environnement fortement urbain renforce l'intérêt d'intervenir pour améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité. Ce site peut véritablement servir d'oasis de nature pour peu que quelques mesures de gestion nouvelles soient décidées.



La diversité des habitats actuelle et potentielle

Malgré la prédominance des pelouses, le site présente d'autres habitats dignes d'intérêts. Il se rencontre des lisières forestières, des terrains dénudés sablonneux (ancien terrain de pétanque), un espace de friche, de grands arbres, boisements...



Un espace très tranquille

Il existe une grande quiétude au sein du site. On peut rapidement oublier que nous sommes dans Reims. Même si la faune qui vit dans les villes s'adaptent relativement bien aux activités humaines, le calme du site est sans nul doute un atout pour accueillir des espèces qui sont plus sensibles aux dérangements.

Points faibles



De très grandes surfaces de pelouses tondues

Une grande partie du site fait l'objet d'un entretien en pelouses classiques avec des tontes très régulières, avec faible hauteur de coupe et peu de secteurs sont épargnés.



L'absence d'entretien dans la friche à l'est du site

Même si l'espace en friche est un atout pour le site, l'absence d'entretien sur cette partie est préjudiciable. En effet, la parcelle a tendance à se refermer naturellement avec l'implantation de Cornouillers, de jeunes érables et, à terme, constituera un boisement. L'intérêt est de garder le maximum de milieux différents sur le site ERDF. Il faut donc appliquer une gestion sur ce site pour éviter la fermeture du milieu.



La présence de surfaces vitrées

Les surfaces vitrées représentent dans certains cas, un danger mortel pour les oiseaux. En effet, pour peu que le paysage se reflète dedans ou que les oiseaux voient ce dernier par transparence, un danger existe. Sur le site, un simple abri pour fumeurs s'avère dangereux puisque que des oiseaux sont trouvés morts au pied de cet abri.

Gestion et aménagements proposés

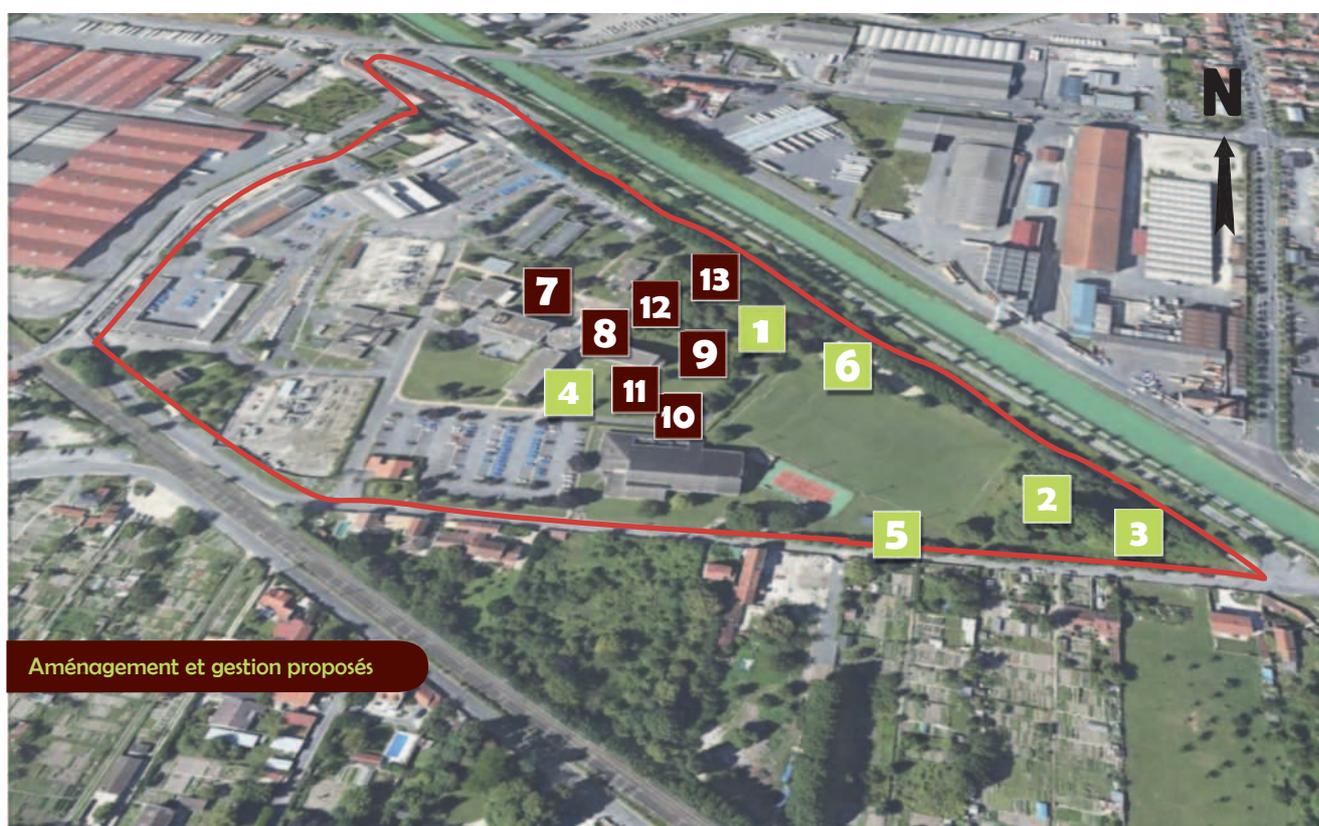
Le site ERDF « les Jardins de Saint-Charles » représente une surface importante dans un environnement fortement urbain. Ce site présente un potentiel non négligeable pour la faune et la flore. Une gestion adéquate de ce site permettrait d'améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité.

La gestion d'espace dans un but d'amélioration de la biodiversité doit prendre en compte l'ensemble des

espèces du site concerné. Dans le cas du site ERDF de Reims, il semble assez facile par le biais de mesures simples de gestion d'obtenir une diversité d'habitats suffisants pour l'accueil de la biodiversité tout en tenant compte de l'utilisation du site par ERDF et de ses personnels. Le but est donc de pratiquer une **gestion différenciée** des diverses zones du site.

Des **aménagements nouveaux** en faveur de la faune et la flore seront également proposés. Leur but est de permettre le maintien ou l'installation de la faune et la flore en cherchant l'intégration de la nature au sein de ces espaces.

La pose de panneaux d'informations pour expliquer et sensibiliser les personnels et visiteurs du site est également prévue.



Préconisations de gestion

- 1 Mise en place de zone en fauche tardive
- 2 Limiter l'embroussaillage
- 3 Mise en place d'une fauche annuelle
- 4 Suppression des traitements chimiques
- 5 Laisser une lisière se développer
- 6 Grattage bisannuel de l'ancien terrain de pétanque

Propositions d'aménagement

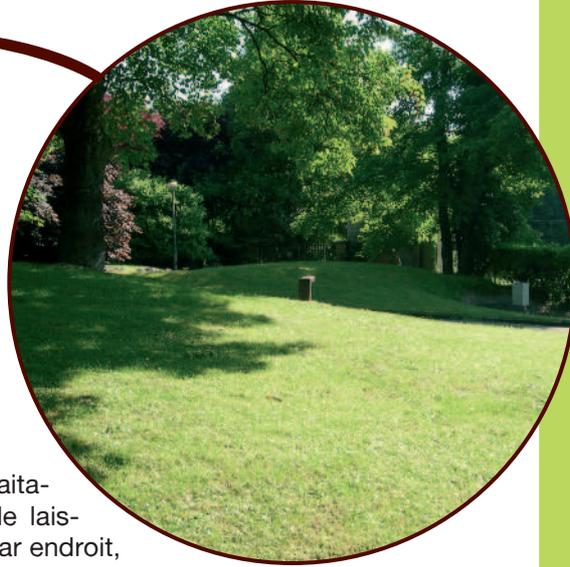
- 7 Matérialiser les vitres dangereuses
- 8 Installation de gîtes à insectes
- 9 Installation de nichoirs à oiseaux
- 10 Pose de panneaux d'informations
- 11 Plantation d'arbres fruitiers
- 12 Plantation de massifs fleuris
- 13 Installation d'abris à hérisson

Préconisation de gestion

1

Mise en place de zones en fauche tardive

Priorité : **haute**
Mise en œuvre : €€€



Des gazons surreprésentés

Au sein du parc ERDF, les gazons tondus très régulièrement sont présents sur d'importantes surfaces. Ceux-ci sont fréquentés par quelques espèces d'oiseaux comme la Bergeronnette grise, le Merle noir ou bien encore l'Etourneau sansonnet. Les relevés de flores ont montré que de nombreuses espèces sont présentes au sein de ces gazons mais ne peuvent pas se développer en raison d'un mode de gestion trop drastique. Afin de diversifier les habitats, il

est donc souhaitable de laisser par endroit, la végétation se développer et de n'y effectuer que deux fauches par an (juillet et octobre). Il existe dans les pelouses du site un potentiel floristique important qui ne demande qu'à s'exprimer.

Comment ?

La mise en place de zone en herbe en fauche tardive est très simple. Il suffit en effet de délimiter en début de saison, lors de la première tonte des secteurs qui seront gérés différemment. Dans le cadre d'un parc urbain à proximité de bâtiments, ces secteurs peuvent représenter des formes esthétiques au sein des gazons classiques. Il est possible également de réaliser au sein d'une surface en fauche tardive un sentier réalisé à la tondeuse, qui permet un cheminement original. Ces deux techniques permettent de mettre clairement en évidence que cette gestion est volontaire par la délimitation marquée entre secteurs tondus classiques et secteurs gérés différemment. Un panneau de sensibilisation et d'explications peut être apporté en complément.



Entretien : fauchage tardif

Nombre de fauches par an : 2

Périodes de fauches : 2^e quinzaine de juillet et octobre

Caractéristiques : Export du résidu de fauche



A quoi ça sert ?

Fauchage tardif

Le fauchage tardif permet à un plus grand nombre d'organismes (plantes et insectes notamment) d'arriver à maturité, assurant ainsi le renouvellement et la pérennité du peuplement végétal et animal. Les graminées et autres plantes parvenant alors à fleurir et produire des graines attirent également insectes pollinisateurs et oiseaux granivores...

Export

Exporter les résidus de tonte (les entasser sur un tas de compost par exemple) limite l'enrichissement du sol ce qui retarde la pousse de la végétation et ainsi l'entretien nécessaire. Un sol moins riche est également synonyme d'une flore plus diversifiée.

Préconisation de gestion

2

Limiter l'embroussaillage



Une friche qui se boise

Un des points forts du site, la friche située à l'est du site est en pleine dynamique d'enfrichement (cornouillers, érables). Les zones enfrichées sont généralement intéressantes pour la faune et la flore, mais il est important de maintenir ces zones ouvertes pour éviter d'avoir un boisement. Il sera donc préconisé dans un premier temps d'intervenir pour enlever une grande partie des jeunes arbres et buissons devenant envahissants. Il faut également éviter l'avancement des ronciers.



Priorité : **haute**
 Mise en œuvre : €€€

A quoi ça sert ?

Les milieux ouverts régressent

En France et plus généralement en Europe les milieux ouverts (pelouses, prairies, friches) sont des milieux qui régressent rapidement. Les milieux boisés au contraire se portent mieux. Il convient donc, si l'on veut agir sur la biodiversité de favoriser l'ouverture des milieux tout en conservant des zones boisées.

Définition

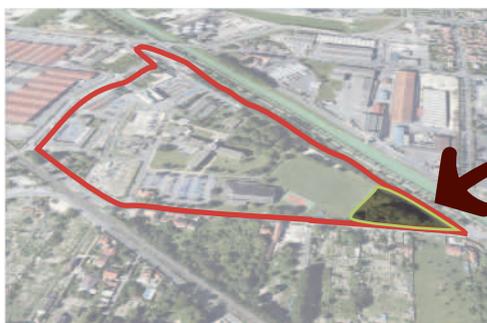
Fermeture d'un milieu

La fermeture d'un milieu est un phénomène plus ou moins rapide en fonction du sol et de la végétation, qui correspond à l'apparition de buissons puis d'arbres sur une zone initialement occupée par des graminées par exemple (et appelée alors milieu ouvert). Si cette évolution peut être intéressante dans certains cas pour la faune, elle conduit généralement à une homogénéisation des habitats qui conduit à une plus faible biodiversité au sein d'un site, certaines espèces étant spécialistes des milieux

Préconisation de gestion

3

Mise en place d'une fauche annuelle



Un entretien nécessaire

Cette action se déroule sur la même friche que la préconisation de gestion n°2. Une fois l'action précédente réalisée, il est indispensable de mettre en place une fauche afin d'en assurer l'entretien. Ce site étant en retrait des bâtiments, une fauche en fin de saison (octobre) suffit pour éviter la réapparition des arbustes et jeunes arbres. La fauche en fin de saison permet à une grande partie des insectes et de la flore de réaliser leurs cycles de reproduction. De la même manière que sur les parties gérées en fauche tardive, l'idéal est d'exporter les produits de fauche et de les composter.

Priorité : **haute**
 Mise en œuvre : €€€

Définition

Compostage

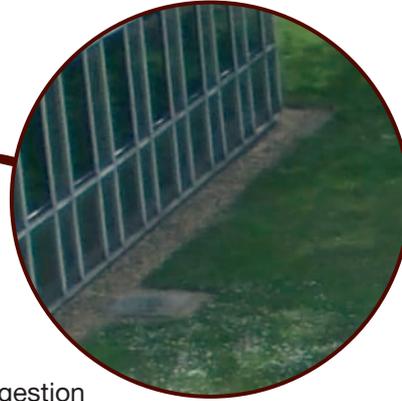
L'action de compostage permet par l'accumulation des produits de tontes, de fauches, de taille, les déchets verts de cuisine, de provoquer la dégradation de ces produits par fermentation. Ce processus conduit à la formation du compost, produit stabilisé, hygiénique, semblable à du terreau. Ce compost peut être utilisé dans les massifs fleuris du parc et épendus au pied des arbres.

Préconisation de gestion

4

Suppression des traitements chimiques

Priorité : **moyenne**
Mise en œuvre : €€€



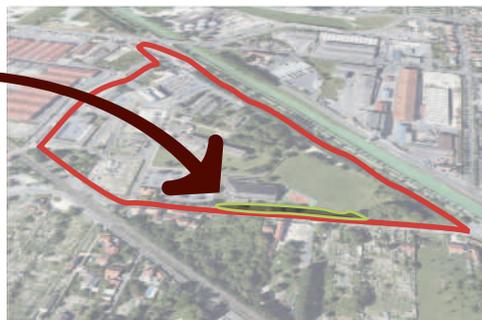
L'usage des traitements chimiques est très fréquent dans la gestion des espaces verts. Sur le parc ERDF, les produits sont utilisés au pied des arbres, les lampadaires, le long des bâtiments... La France s'est engagée dans une réduction forte des produits phytosanitaires en adoptant des lois contraignantes pour bannir ces produits. Ces réglementations entreront en vigueur autour de 2020 mais il est utile de ne pas attendre. Les impacts de ces produits sur la faune et la flore mais aussi sur la santé et la qualité de l'eau ne sont plus à démontrer. En ce qui concerne le pied des arbres, il n'est pas utile de limiter la présence d'herbe à leurs pieds. Si il existe des secteurs où la présence de végétation pose de réels soucis, le binage associé au dépôt de copeaux de bois, limiteront le développement végétatif.

Préconisation de gestion

5

Laisser une lisière se développer

Priorité : **moyenne**
Mise en œuvre : €€€



Le site présente une bordure boisée au sud qui longe une route. La transition avec la pelouse tondue est brutale. Les lisières ont un rôle important à jouer pour peu que l'on y prête attention. Afin d'obtenir une jolie lisière écologiquement riche, il faut limiter la tonte en bordure des arbres. L'idéal serait de laisser entre 3 et

5 m avec une gestion différenciée. Ce secteur est peu utilisé, il suffit que le chemin soit décalé plus à l'intérieur du site. Cette gestion permettrait de développer un nouveau type d'habitats et de créer une voie de circulation sécurisée pour certains animaux comme le hérisson.

Définition

Lisière

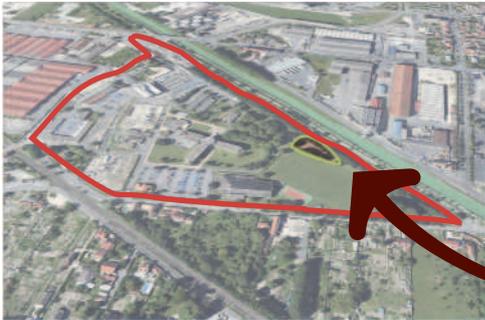
La lisière constitue la zone de transition entre deux milieux différents. Elle se situe en général entre un milieu boisé et un milieu ouvert, il est donc important que la jonction entre ces deux milieux ne soit pas trop brutale. Dans ces lisières on trouve des espèces de flore particulière. Elles servent également de voie de circulation pour la faune.

Préconisation de gestion

6

Grattage bisannuel de l'ancien terrain de pétanque

Priorité : faible
Mise en œuvre : €€€



Aussi bizarre que cela puisse paraître, le terrain de pétanque, quelques peu à l'abandon, représente un milieu différent, qui présente un intérêt. Le sol sableux permet l'installation de plantes pionnières. Certaines espèces ne peuvent d'ailleurs pas s'installer sur ce sol. Afin de conserver ces caractéristiques, il faut effectuer un grattage léger de la surface du terrain une fois tous les deux ans, pour que la végétation reste pionnière et clairsemée.

Fréquence : tous les 2 ans

Période : en fin de saison, entre octobre et novembre

Modalités : passage d'une griffe afin de déraciner les végétaux, il est important d'exporter ceux-ci pour ne pas enrichir le terrain.

Définition

Espèce pionnière, habitat pionnier

On parle d'espèces pionnières, celles qui s'installent en premier dans un nouveau milieu. L'habitat pionnier est celui que l'on retrouve par exemple suite à une modification radical d'un habitat. Certains habitats reste un stade pionnier sur des sols pauvres (pelouses sèche, rocailles, falaises...).

Proposition d'aménagement

7

Matérialiser les vitres dangereuses

Priorité : haute
Mise en œuvre : €€€



Le verre constitue une double source de danger. La transparence du verre crée un piège : l'oiseau se déplace sans prendre en compte cet obstacle invisible. Par ailleurs, le reflet donne l'illusion d'un endroit où se poser et attire les oiseaux jusqu'à l'obstacle.

Pour éviter cela des solutions existent. Des silhouettes décoratives anticollisions ont pour objectif de rendre une surface transparente ou réfléchissante plus visible pour les oiseaux afin d'éviter les chocs le plus souvent mortels. Il faut veiller à ce que le marquage soit le plus couvrant possible. Un Pic épeiche a été retrouvé victime d'une collision avec l'abri situé à l'entrée du bâtiment principal.

Le saviez-vous?

Le problème des la mortalité des oiseaux sur les surfaces vitrées est difficile à estimer mais il est clair que le problème est sans nul doute sous-estimé. Ce sont en effet des centaines de milliers d'oiseaux qui sont victimes de ces collisions chaque année.

Proposition d'aménagement

8

Installation de nichoirs à insectes

Priorité : faible
Mise en œuvre : €€€

Pourquoi poser des nichoirs à insectes ?

Dans un contexte urbain, les nichoirs à insectes se justifient étant donné que les abris naturels sont plus rares. Les insectes jouent un grand rôle dans la pollinisation des fleurs et des arbres. Ils sont aussi pour certains prédateurs et utiles pour les jardiniers. Enfin les insectes sont sources de nourriture pour de très nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères...



Comment ?

Le plus simple consiste à percer une bûche de bois avec des forêts de diamètres différents. Par exemple, le diamètre utilisé par les osmies (photo ci-dessous) est de 8 mm. On peut aussi réaliser une boîte en bois et placer des tiges creuses à l'intérieur. Enfin, on trouve désormais des modèles en vente, notamment sur le catalogue de la LPO. Le nichoir est à fixer sur un mur, un poteau ou un tronc d'arbre. La hauteur n'a que peu d'importance.

Il n'y a pas besoin d'entretien, en général, les insectes nettoient eux mêmes les loges avant de les réoccuper la saison suivante. Il n'y a pas de limitation du nombre de nichoirs à installer, la compétition entre insectes ne pose pas de souci.



Osmie



Nichoir pour osmies



Nichoir pour différentes espèces

Le saviez-vous ?

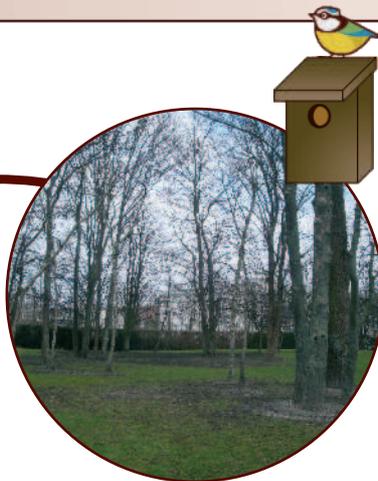
Il existe plus de 1000 espèces d'abeilles sauvages rien qu'en France. Ces espèces et les pollinisateurs en général participent à la pollinisation de 70% des plantes à fleurs de notre pays. Les cultures à travers le Monde sont dépendantes à 80% de ces insectes. Sans les pollinisateurs, pas de fruit et pas de légume. Difficile alors de se constituer un repas !

Proposition d'aménagement

9

Installation de nichoirs à oiseaux

Priorité : moyenne
Mise en œuvre : €€€



Un manque de cavités...



De nombreux oiseaux, comme les mésanges, édifient leur nid dans une cavité : arbre creux, un trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante car les arbres anciens sont arrachés, les bâtiments impeccablement rénovés... Au sein du parc ERDF, une grande partie des arbres ne sont pas assez âgés pour présenter des cavités.

Disposer des nichoirs adaptés aux oiseaux cavernicoles est une solution « facile et efficace » à mettre en œuvre. Quelques aménagements sur les bâtiments peuvent également participer à l'accueil de ces espèces.

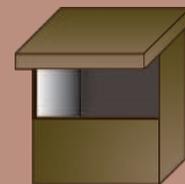
... facile à pallier

Les nichoirs pour les oiseaux sont très efficaces pour peu qu'ils soient bien conçus. On trouve souvent dans le commerce des nichoirs totalement inadaptés. Les espèces à privilégier au sein du parc ERDF sont les mésanges, sittelles, moineaux, gobemouches... Le modèle de nichoir est différent selon les espèces, que ce soit par leur forme ou bien par le diamètre du trou d'envol. Certains sont disponibles à la vente si il n'y a pas possibilité de les construire soit même. Lors de l'installation, il faut

veiller à ce que le nichoir ne soit pas trop exposé aux intempéries, un bon compromis est l'orientation vers le sud-est. Sur certains bâtiments du parc, la pose de simples planches, correctement placées, peut permettre l'installation de Bergeronnettes, Rougequeue ou encore Moineaux. Certaines espèces nichant en colonie comme le moineau, on peut disposer plusieurs nichoirs proches à leur intention. En revanche, pour les mésanges, on doit respecter une distance entre deux nichoirs pour éviter toute concurrence excessive entre couples.



Nichoir « fermé »



Nichoir semi-ouvert

Astuce : des pots de fleurs en terre cuite d'un diamètre de 15 cm environ peuvent servir de nichoir en agrandissant le trou d'écoulement.

Recommandations

- Fabrication : utiliser du bois brut (choisir si possible une essence locale résistant à l'humidité ou éventuellement traiter à la cire d'abeille ou l'huile de lin)
- Période d'installation : automne ou début de l'hiver
- Pose : Ne jamais visser ou clouer directement sur l'arbre mais utiliser du fil de fer et entourer le tronc en le protégeant par des petites cales de bois
- Précaution d'installation : éviter la proximité des branches horizontales qui favorisent l'accès aux prédateurs
- Entretien : si possible nettoyer le nichoir en fin d'hiver (enlever l'ancien nid) de temps en temps (au maximum une fois par an)



A quoi ça sert ?

Les nichoirs
Les nichoirs sont des lieux de substitution utilisés pendant la période de reproduction. Ils peuvent quelques fois être utilisés également comme abris en dehors de cette période.

Proposition d'aménagement

10

Pose de panneaux d'informations

Priorité : faible
Mise en œuvre : €€€



La sensibilisation des utilisateurs et visiteurs du site ERDF est importante pour accompagner les modification de gestion et aménagements. Les habitudes sont souvent ancrées et sans explications, ces changements peuvent entraîner une incompréhension même si bien souvent, c'est plutôt l'indifférence qui prime.

En règle générale, la nature présente autour de nous est totalement méconnue. Pourtant, la connaissance est la première étape pour la protection. En effet, comment vouloir protéger quelque chose si l'on en ignore même son existence!

Les thématiques des panneaux peuvent être l'espèces, l'habitat ou une mesure de gestion.

A quoi ça sert ?

Lorsque l'on interroge le public qui fréquente un site naturel sur son attente, la demande de panneaux d'informations sur la faune et la flore est récurrente. Même si le site d'ERDF n'est pas ouvert au public, sa fréquentation par les personnels et les visiteurs extérieurs méritent tout de même que soit expliqué les modes de gestion et que soit donné quelques exemples d'espèces qui peuplent le site.

Proposition d'aménagement

11

Plantation d'arbres fruitiers

Priorité : moyenne
Mise en œuvre : €€€

Les vergers, un habitat en déclin

La plantation d'arbres fruitiers a de nombreux intérêts : écologique, patrimoniale, récolte des fruits, activité entre salariés... Il peut être intéressant de planter d'anciennes variétés locales de pommes, poires, prunes, afin de participer à la protection du patrimoine végétal local. Les arbres en vieillissant offriront des cavités pour la faune. Lorsque les arbres sont trop jeunes, on peut proposer aux oiseaux des nichoirs à fixer sur ces fruitiers.

Il serait intéressant de planter des pommiers, des pruniers, des cerisiers et des poiriers. La plantation doit se faire en automne ou en hiver à raison d'un arbre tous les mètres, en pensant à intercaler les différentes variétés. Par exemple, un poirier, un pommier puis un prunier. Afin de rendre le verger plus esthétique,

il faut planter les arbres en quinconce. Il faut laisser un couvert végétal sur le sol pour favoriser l'arrivée de la microfaune.

Il faut privilégier au maximum les arbres à hautes tiges, c'est à dire des arbres greffés sur des sujets vigoureux à forte croissance, issus de semis. Le tronc atteint environ 1,8 m de hauteur contre 60 à 80 cm pour les arbres de forme basse. La taille au sécateur doit être annuelle pendant les 3 à 5 premières années uniquement. Il est nécessaire de tailler les arbres pour optimiser la production des fruits. De nombreux conseils concernant la taille sont disponibles notamment sur internet.

Entretien

Fréquence : taille annuelle pendant les 3 à 5 premières années.

Période : de début septembre à fin février (en dehors de la période de reproduction)

Contact

Association « Les Croqueurs de pommes »

Cette association a pour but de promouvoir la recherche, la sauvegarde du patrimoine génétique fruitier régional, la promotion et la valorisation des variétés fruitières régionales, l'information et l'éducation du public. La délégation en charge du secteur rémois est celle de la « Plaine Champenoise » à joindre à cette adresse mail :

croqueursdepommes51@gmail.com

12

Plantation de massifs fleuris

Priorité : moyenne
Mise en œuvre : €€€



Augmenter les possibilités d'alimentation

Le site ERDF de Reims ne présente que très peu de plantes nectarifères qui pourraient nourrir les insectes pollinisateurs. Ces derniers sont en déclin inquiétant, on parle souvent de l'abeille domestique mais toutes les espèces sauvages sont aussi concernées. L'habitude du « faire propre », l'agriculture intensive, l'usage des produits phytosanitaires, la

destruction des milieux participent à la raréfaction de ces insectes. Ainsi, et en complément de l'action N°8, proposer des petits massifs de plantes nourricières s'avère utile. Il permet également d'améliorer le cadre de travail, préférentiellement, ces massifs sont à prévoir à proximité des bâtiments.

Quelques exemples de plantes mellifères

Il ne s'agit pas de semer n'importe quelle espèce de plantes. En effet, il faut des plantes mellifères qui produisent donc un suc avec lequel les abeilles produisent le miel. Ce suc est le nectar chez des plantes. Voici quelques exemples : l'Achillée millefeuille, le Bouillon blanc, le Bugle rampant, les Campanules, l'Eupatoire chanvrine, la

Centaurée scabieuse, la Linaire commune, le sainfoin, les Menthes, pulicaires et sençons... Ces massifs peuvent être agrémentés de fleurs d'ornements en veillant à prendre toujours des espèces riches en nectar. On peut citer la phacélie, très jolie et très attractive pour les insectes.



Le saviez-vous?

Afin d'agrémenter des parcs et jardins, l'Homme importe régulièrement des espèces végétales exotiques qui présentent des floraisons importantes et esthétiques. Certaines de ces espèces se sont parfaitement adaptées à notre pays et se sont propagées dans la nature. Ces plantes deviennent alors envahissantes, concurrencent les espèces locales et il est très difficile de s'en débarrasser. C'est par exemple le cas pour la Renouée du Japon, la Jussie, le Sainfoin d'Espagne... Il est donc préférable d'utiliser des plantes locales pour réaliser ses parterres fleuris.

Proposition d'aménagement

13

Installation d'abris à hérissons

Priorité : **moyenne**
Coût indicatif : €€€

Pourquoi installer des abris à hérissons ?

Le hérisson est un espèce que l'on rencontre à travers l'ensemble de la région. Sa présence est souvent méconnue par la population sauf sur les bords de route, où de nombreux hérissons sont victimes de collisions avec des véhicules. Dans des milieux très urbains, comme c'est le cas pour le site d'ERDF de Reims, il est utile de proposer des abris pour que le hérisson puisse s'y réfugier. Les abris « naturels » sont plus rares dans ce type de milieu, très artificialisé.

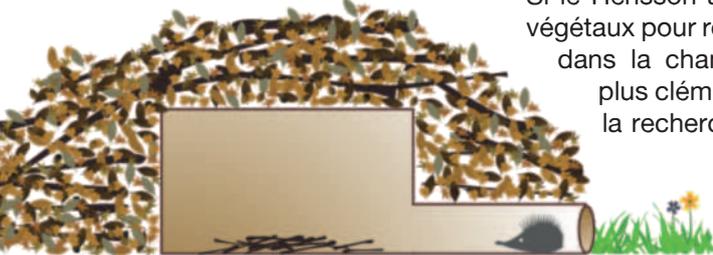


Comment ?

Le plus simple consiste à réaliser une simple boîte en bois, avec une paroi intérieure afin de délimiter un couloir et une vaste chambre. Cette caisse doit être placée dans un endroit calme, le long d'une bande boisée par exemple. L'idéale, une fois placée, est de la recouvrir d'un tas de bois morts, de feuilles pour la dissimuler et de protéger le hérisson du froid. Un tunnel permettant l'accès à la boîte est souhaitable, il permet d'éloigner la chambre de l'extérieur, en cas de températures basses. Des abris sont vendus dans le commerce et notamment dans le catalogue LPO.



Si le Hérisson adopte l'abri, il le garnira lui-même de végétaux pour réaliser son nid. Il passe l'hiver endormi dans la chambre. Lorsque les températures sont plus clémentes, il reprend son activité nocturne à la recherche de vers et d'escargots. L'abri peut également servir pour la reproduction à la belle saison, ou bien de simple abri provisoire lors de ses balades.



Une espèce touchée par de nombreuses menaces



De nombreuses menaces concernent le Hérisson. L'ingestion de pesticides, le trafic routier, les accidents divers (noyades, chutes dans des trous...), maladies infectieuses, parasitisme sont les plus connues. D'autres plus insidieuses portent également une grande part dans la disparition du Hérisson comme la modification des paysages qui font disparaître les haies, les petits bois et les prairies, les clôtures toujours plus nombreuses ou bien encore l'intervention directe de l'Homme qui pense que l'animal a besoin d'aide et le capture pour lui apporter des « soins ».

Le saviez-vous ?

La longévité du hérisson ne dépasse pas 10 ans, mais sa moyenne d'âge dans la nature est de 2 ans car plus du tiers de sa population périt chaque année. Le hérisson bénéficie d'un statut de protection total depuis 1981 en France.

Choix des actions

Les différentes actions présentées pourront faire l'objet d'une sélection en fonction des moyens mais également des objectifs envisagés. Un plan d'action pourra ainsi être mis en place, notamment grâce aux éléments d'aide à la décision proposés sur chaque fiche action :

- La priorité définit l'intérêt relatif de la mesure présentée :

Haute : La mesure aura un impact direct et important sur la biodiversité (faune et flore). Elle doit être envisagée prioritairement car peut conditionner le maintien d'espèces présentes sur le site.

Moyenne : La mesure a un intérêt fort pour plusieurs espèces mais sa mise en place revêt un caractère moins urgent ou expérimental (plantation de Lierre commun).

Faible : La mesure favorise quelques espèces ponctuellement. Bien qu'utile et efficace, sa mise en place n'est pas prioritaire.

- Les indications liées à la mise en œuvre précisent la facilité et /ou le coût relatifs de l'action :

€€€ : L'action est très facile à mettre en œuvre et ne nécessite aucun moyen particulier

€€€ : L'action est facile à mettre en œuvre mais nécessite quelques moyens (humains et/ou financiers)

€€€ : L'action fait appel à des aspects techniques et nécessite des moyens plus importants (humains et/ou financiers)

Pour continuer...

Un suivi des actions entreprises

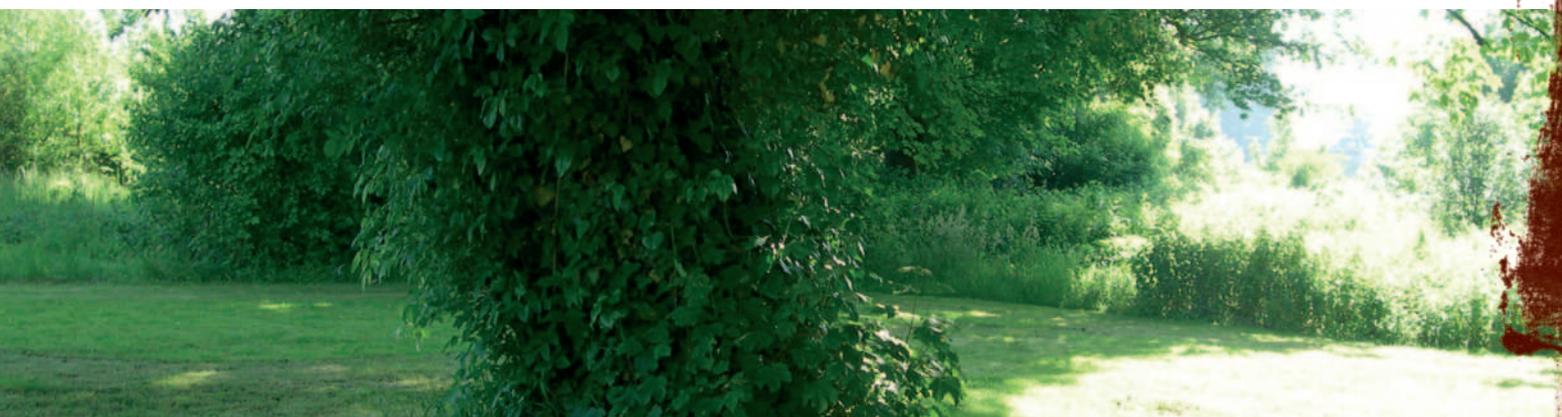
Les actions proposées dans le cadre de ce document doivent permettre d'améliorer la biodiversité dsur le refuge ERDF « Les Jardins de Saint-Charles ».

Suite à la décision de leur mise en place, la LPO suggère généralement un suivi et un soutien technique à la réalisation des actions, ainsi qu'une évaluation de l'efficacité de ces mesures en termes de biodiversité.

Ce suivi permet ainsi de confronter les objectifs aux résultats obtenus pour chacune des actions présentées mais également d'apporter les modifications et adaptations nécessaires aux mesures de gestion et aménagements proposés.

La prise en compte de la biodiversité en amont des nouvelles constructions

Si les actions présentées ici sont envisagées en fonction de l'existant, il est évidemment possible de prendre en compte l'intérêt de la faune et la flore lors de la création de nouveaux bâtiments ou d'installations diverses. Par ses compétences techniques, la LPO est en mesure d'accompagner la réflexion sur la prise en compte de la biodiversité lors de tout nouveau projet d'aménagement.





Septembre 2014

Rédaction et réalisation

LPO Champagne-Ardenne



Crédits photographiques

Etienne Clément, Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Jean-Pierre Formet, Denis Fourcaud, Anne-Sophie Gaudot, Delphine Persyn, Laurent Rouschmeyer, Jérémie Zwald

(Photographies satellite : Google Earth)

Liens utiles

<http://faune-champagne-ardenne.org>

<http://champagne-ardenne.lpo.fr>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
Champagne-Ardenne**

Der Nature

Ferme des Grands Parts 51290 OUTINES

Tel : 03.26.72.54.47 Fax : 03.26.72.54.30

Mail : champagne-ardenne@lpo.fr

